

LA METHODE DE L'IMPUTATION RATIONNELLE DES CHARGES DE STRUCTURE

- **Objectif(s) :**
 - **Imputation des charges de structure au niveau d'activité.**
- **Pré requis :**
 - **Analyse des charges par variabilité.**
- **Modalités :**
 - **Principes,**
 - **Exemples,**
 - **Synthèse,**
 - **Application.**

TABLE DES MATIERES

Chapitre 1. EXEMPLE INTRODUCTIF.....	3
1.1. Enoncé et travail à faire.....	3
1.2. Annexe.....	3
1.3. Correction.....	3
1.3.1. Travail 1.....	3
1.3.2. Travail 2.....	4
1.3.3. Travail 3.....	4
Chapitre 2. L'IMPUTATION RATIONNELLE DES CHARGES FIXES.....	4
2.1. Principe.....	4
2.2. Charges fixes imputées.....	5
2.3. Application à l'exemple introductif.....	5
2.3.1. Enoncé et travail à faire.....	5
2.3.2. Annexe.....	6
2.3.3. Correction.....	6
2.4. Différences d'imputation rationnelle.....	7
2.5. Utilisation de la méthode.....	7
Chapitre 3. APPLICATION DE LA METHODE AUX CHARGES DIRECTES.....	7
3.1. Enoncé et travail à faire.....	7
3.2. Annexe.....	8
3.3. Correction.....	8
Chapitre 4. CONTRÔLE DES RESULTATS ET REPRESENTATION GRAPHIQUE.....	9
4.1. Enoncé et travail à faire.....	9
4.2. Annexe.....	9
4.3. Correction.....	9
4.3.1. Travail 1.....	9
4.3.2. Travail 2.....	10
Chapitre 5. APPLICATION DE LA METHODE AUX CHARGES INDIRECTES.....	11
5.1. Enoncé et travail à faire.....	11
5.2. Documents.....	11

5.2.1. Document 1.	11
5.2.2. Document 2.	11
5.2.3. Document 3.	12
5.2.4. Document 4.	12
5.3. Annexe.	13
5.4. Correction.	13
Chapitre 6. APPRECIATIONS DE LA METHODE.	13
6.1. Avantages.	13
6.2. Inconvénients.	14
6.3. Activité normale de référence.	14
6.4. Conséquences.	14
Chapitre 7. SYNTHESE.	14
Chapitre 8. APPLICATION.	15
8.1. Enoncé et travail à faire.	15
8.2. Documents.	15
8.2.1. Document 1.	15
8.2.2. Document 2.	15
8.3. Annexe.	16
8.3.1. Annexe 1.	16
8.3.2. Annexe 2.	16
8.4. Correction.	17
8.4.1. Travail 1.	17
8.4.2. Travail 2.	17

Chapitre 1. EXEMPLE INTRODUCTIF.

1.1. Enoncé et travail à faire.

Une entreprise fabrique des éléments entrant dans la composition de moteurs électriques.

Pour le 4ème trimestre, l'évolution des charges en fonction de la production prévue est la suivante :

	Septembre	Octobre	Novembre
Quantités produites (nombre d'unités)	3 500	2 800	4 025
Charges variables ou proportionnelles (2,5 Euros / unité)	8 750,00	7 000,00	10 062,50
Charges fixes ou de structure	2 800,00	2 800,00	2 800,00

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe suivante :

1°) Calculer le coût de production total et unitaire ainsi que le coût variable et le coût fixe unitaires.

2°) Effectuer des constats en ce qui concerne l'évolution des coûts.

3°) Expliquer de quelle façon il est possible de déterminer des coûts de production identiques sur plusieurs périodes.

1.2. Annexe.

Eléments	Septembre	Octobre	Novembre
Quantités produites (nombre d'unités)			
Charges variables ou proportionnelles			
Charges fixes ou de structure			
Coût de production total			
Coût de production unitaire			
Coût variable unitaire			
Coût fixe unitaire			

1.3. Correction.

1.3.1. Travail 1.

Eléments	Septembre	Octobre	Novembre
Quantités produites (nombre d'unités)	3 500	2 800	4 025
Charges variables ou proportionnelles	8 750.00	7 000.00	10 062.50
Charges fixes ou de structure	2 800.00	2 800.00	2 800.00
Coût de production total	11 550.00	9 800.00	12 862.50
Coût de production unitaire	3.30	3.50	3.20
Coût variable unitaire	2.50	2.50	2.50
Coût fixe unitaire	0.80	1.00	0.70

1.3.2. Travail 2.

CONSTATS

	↗ Quantités	↘ Quantités
Coût de production unitaire	↘	↗
Coût variable unitaire	↔	↔
Coût fixe unitaire	↘	↗

- Le **coût variable unitaire** reste **identique** quelles que soient les quantités.
- Le **coût de production** et le **coût fixe unitaires** **diminuent** si les **quantités augmentent** :
 - Théorie des « **économies d'échelles** » ;
 - les charges fixes sont réparties sur une quantité plus importante.

1.3.3. Travail 3.

CONSEQUENCES

- Détermination du prix de vente à partir du coût de production :
 - en période de **sous-activité** : ↗ prix de vente ;
 - en période de **sur-activité** : ↘ prix de vente.
- Prix de vente variable en fonction du niveau d'activité (problème commercial, concurrence, etc...);
- Nécessité d'éliminer l'influence du niveau d'activité sur les coûts de revient et donc sur les prix de vente (tarif identique pour une période).

SOLUTION

Il faut imputer au coût de production un montant des charges fixes adapté au niveau d'activité :

⇒ Pratique de la méthode de l'**IMPUTATION RATIONNELLE** des charges fixes.

Chapitre 2. L'IMPUTATION RATIONNELLE DES CHARGES FIXES.

2.1. Principe.

Les coûts de production unitaire subissent l'influence des variations des niveaux de production.

L'origine des variations de ces coûts se trouve au niveau des charges fixes.

Pour éviter ces variations, il est donc nécessaire d'attribuer (ou d'imputer) aux coûts de production, un montant de charges fixes adapté au niveau de production ou au niveau d'activité de la période. L'évaluation des charges fixes est effectuée pour un niveau *d'activité normale*.

L'activité normale est déterminée par la capacité théorique de production de l'unité, de l'atelier ou de l'entreprise. Bien souvent, elle est obtenue en effectuant la moyenne mensuelle des activités réalisées au cours de la période de référence (année précédente).

Les charges fixes à imputer aux coûts sont calculées d'après le rapport :

$$\frac{\text{ACTIVITE RELLE}}{\text{ACTIVITE NORMALE}} \quad \text{ou} \quad \frac{\text{AR}}{\text{AN}}$$

intitulé **taux d'activité** ou **coefficient d'imputation rationnelle (CIR)**.

2.2. Charges fixes imputées.

$$\text{CHARGES FIXES IMPUTEES AUX COUTS} = \text{CHARGES FIXES CONSTATEES (ou réelles) x TAUX D'ACTIVITE}$$

2.3. Application à l'exemple introductif.

2.3.1. Enoncé et travail à faire.

Reprenons le cas de notre entreprise qui fabrique des éléments entrant dans la composition de moteurs électriques.

Supposons que *l'activité normale soit de 3500 unités par mois soit le mois de septembre comme période de référence*.

Pour le 4ème trimestre, l'évolution des charges en fonction de la production prévue est inchangée :

	Septembre	Octobre	Novembre
Quantités produites (nombre d'unités)	3 500	2 800	4 025
Charges variables ou proportionnelles (2,5 Euros / unité)	8 750,00	7 000,00	10 062,50
Charges fixes ou de structure	2 800,00	2 800,00	2 800,00

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe suivante :

Calculer le coût de production total et unitaire ainsi que le coût variable et le coût fixe unitaires.

Effectuer des constats en ce qui concerne l'évolution des coûts.

2.3.2. Annexe.

Eléments	Septembre	Octobre	Novembre
Quantités réelles produites (nombre d'unités)			
Activité normale			
Charges variables ou proportionnelles réelles			
Charges fixes ou de structure réelles			
Coefficient d'imputation rationnelle			
Charges fixes ou de structure imputées			
Différences d'imputation des charges fixes			
Mali / Boni			
Coût de production total			
Coût de production unitaire			
Coût variable unitaire			
Coût fixe unitaire			

2.3.3. Correction.

Eléments	Septembre	Octobre	Novembre
Quantités réelles produites (nombre d'unités)	3 500	2 800	4 025
Activité normale		3 500	
Charges variables ou proportionnelles réelles	8 750.00	7 000.00	10 062.50
Charges fixes ou de structure réelles	2 800.00	2 800.00	2 800.00
Coefficient d'imputation rationnelle	1.00	0.80	1.15
Charges fixes ou de structure imputées	2 800.00	2 240.00	3 220.00
Différences d'imputation des charges fixes		560.00	-420.00
Mali / Boni		Mali	Boni
Coût de production total	11 550.00	9 240.00	13 282.50
Coût de production unitaire	3.30	3.30	3.30
Coût variable unitaire	2.50	2.50	2.50
Coût fixe unitaire	0.80	0.80	0.80

CONSEQUENCES :

- Les coûts unitaires ne sont plus influencés par les variations du volume d'activité ou les quantités produites ;
- Le coût de production unitaire est constant.

2.4. Différences d'imputation rationnelle.

DIFFERENCE D'IMPUTATION ou différence sur niveau d'activité = CHARGES FIXES REELLES - CHARGES FIXES IMPUTEES
--

Trois cas sont envisageables :

- Si Charges Fixes Réelles > Charges Fixes Imputées => **COÛT ou MALI de la sous-activité**
- Si Charges Fixes Réelles < Charges Fixes Imputées => **BONI de la sur-activité**
- Si Charges Fixes Réelles = Charges Fixes Imputées => **ACTIVITE NORMALE**

2.5. Utilisation de la méthode.

En contrôle de gestion, la méthode de l'imputation rationnelle des charges fixes peut être appliquée :

- 1°) aux charges fixes directes ;
- 2°) aux charges fixes indirectes.

Chapitre 3. APPLICATION DE LA METHODE AUX CHARGES DIRECTES.

3.1. Enoncé et travail à faire.

L'entreprise **DECHANT** fabrique un produit A.

Le service « **contrôle de gestion** » communique les informations ci-dessous :

	Janvier	Février	Mars
Production (unités)	1 500	1 350	1 800
Charges Variables :			
- Matières premières	60 000,00	52 000,00	71 700,00
- Main d'œuvre	120 000,00	107 600,00	150 000,00
Charges Fixes	37 500,00	37 500,00	37 500,00
COÛT TOTAL	217 500,00	197 100,00	259 200,00
COÛT UNITAIRE	145,00	146,00	144,00

Remarques :

- les coûts de production varient selon le niveau de production,
- l'activité du mois de janvier est représentative de l'activité normale.

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-dessous :

Calculer le coût de production total et unitaire ainsi que le coût variable et le coût fixe unitaires.

3.2. Annexe.

Eléments	Janvier	Février	Mars
Quantités réelles produites (nombre d'unités)			
Activité normale			
Charges variables ou proportionnelles réelles			
Charges fixes ou de structure réelles			
Coefficient d'imputation rationnelle			
Charges fixes ou de structure imputées			
Différences d'imputation des charges fixes			
Mali / Boni			
Coût de production total			
Coût de production unitaire			
Coût variable unitaire			
Coût fixe unitaire			

3.3. Correction

Eléments	Janvier	Février	Mars
Quantités réelles produites (nombre d'unités)	1 500	1 350	1 800
Activité normale		1 500	
Charges variables ou proportionnelles réelles	180 000.00	159 600.00	221 700.00
Charges fixes ou de structure réelles	37 500.00	37 500.00	37 500.00
Coefficient d'imputation rationnelle	1.00	0.90	1.20
Charges fixes ou de structure imputées	37 500.00	33 750.00	45 000.00
Différences d'imputation des charges fixes		3 750.00	-7 500.00
Mali / Boni		Mali	Boni
Coût de production total	217 500.00	193 350.00	266 700.00
Coût de production unitaire	145.00	143.22	148.17
Coût variable unitaire	120.00	118.22	123.17
Coût fixe unitaire	25.00	25.00	25.00

Chapitre 4. CONTRÔLE DES RESULTATS ET REPRESENTATION GRAPHIQUE.

4.1. Enoncé et travail à faire.

L'entreprise **LAZER** fabrique un produit **P**, vendu au prix unitaire de **780 €** dans un atelier dont l'activité normale est de **500 unités**.

La comptabilité a enregistré les charges suivantes :

	Période 1	Période 2	Période 3
Quantités produites	500	400	700
Charges variables :			
Charges de matières premières	100 000,00	80 000,00	140 000,00
Charges de main d'œuvre	160 000,00	128 000,00	224 000,00
Charges de structure	90 000,00	90 000,00	90 000,00

TRAVAIL A FAIRE :

1°) En utilisant l'annexe ci-dessous, pour chaque période, calculer le coût de production total et unitaire ainsi que le chiffre d'affaires et le résultat (avec et sans imputation rationnelle des charges fixes).

2°) Représenter graphiquement l'évolution des coûts réels et des coûts selon la méthode de l'imputation rationnelle, sous forme de droites.

4.2. Annexe.

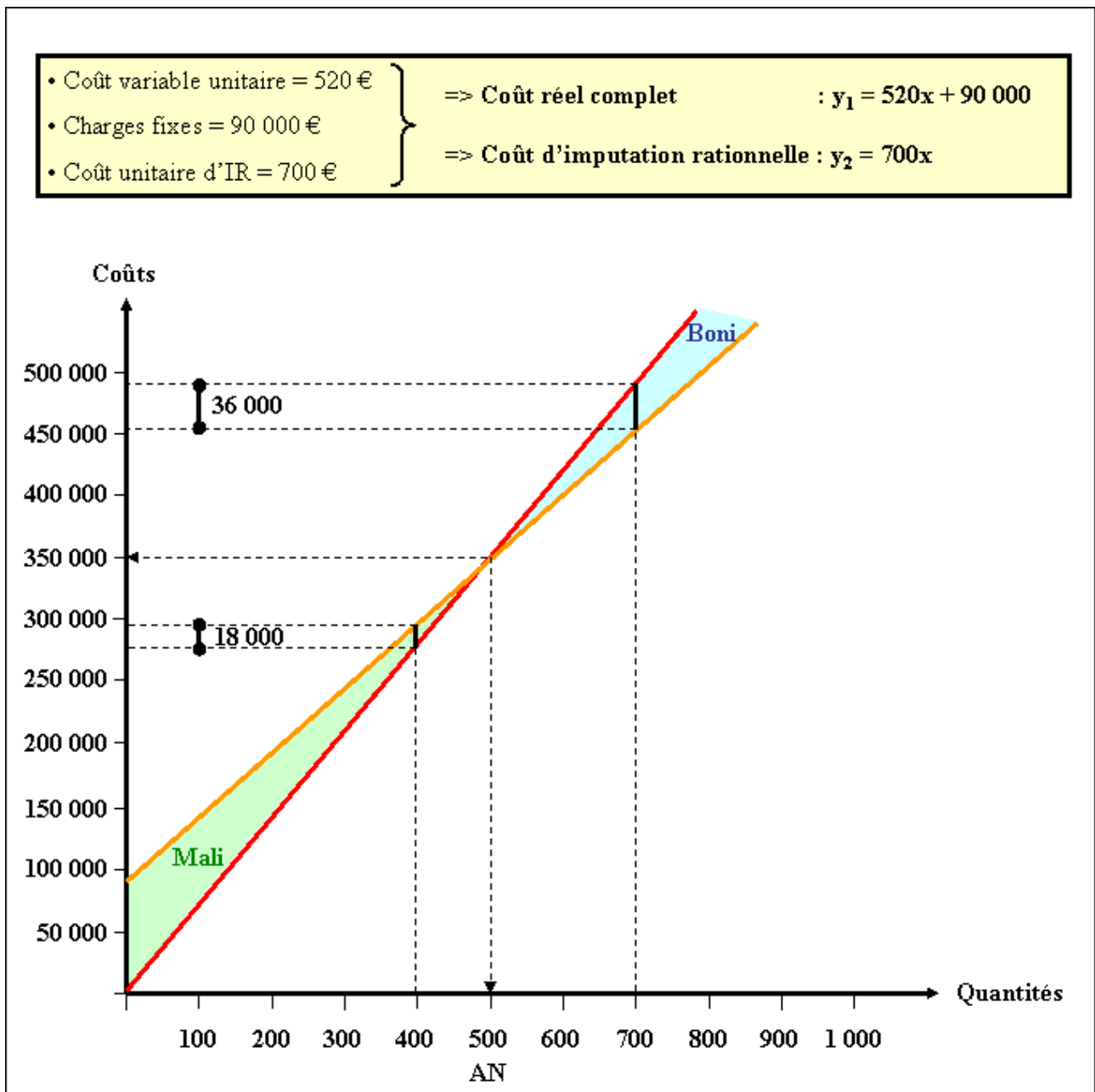
Eléments	Période 1			Période 2			Période 3		
	Coût réel	Coût IR	≠	Coût réel	Coût IR	≠	Coût réel	Coût IR	≠
Activité réelle									
Activité normale									
Coefficient d'I.R.									
Charges variables									
Charges fixes									
Coût de production total									
Coût de production unitaire									
Prix de vente unitaire									
Chiffre d'affaires									
Résultat									
Vérification									

4.3. Correction.

4.3.1. Travail 1.

Éléments	Période 1			Période 2			Période 3		
Activité réelle	500			400			700		
Activité normale	500								
Coefficient d'I.R.	1.00			0.80			1.40		
Éléments	Coût réel	Coût IR	≠	Coût réel	Coût IR	≠	Coût réel	Coût IR	≠
Charges variables	260 000	260 000	0	208 000	208 000	18 000	364 000	364 000	-36 000
Charges fixes	90 000	90 000		90 000	72 000		90 000	126 000	
Coût de production total	350 000	350 000		298 000	280 000		454 000	490 000	
Coût de production unitaire	700	700	745	700	649	700			
Prix de vente unitaire	780	780	780	780	780	780			
Chiffre d'affaires	390 000	390 000	312 000	312 000	546 000	546 000			
Résultat	40 000	40 000	0	14 000	32 000	-18 000	92 000	56 000	36 000
Vérification	40 000			14 000			92 000		

4.3.2. Travail 2.



Chapitre 5. APPLICATION DE LA METHODE AUX CHARGES INDIRECTES.

Dans le tableau de répartition des charges indirectes, deux cas peuvent être envisagés :

- le taux d'activité est *commun* aux différents centres d'analyse,
- le taux d'activité est *différent* pour chaque centre d'analyse.

NB : s'il existe un coefficient d'imputation rationnelle pour les centres auxiliaires, il faut procéder à l'imputation rationnelle relative à ces centres **avant** la répartition secondaire.

5.1. Enoncé et travail à faire.

L'entreprise **LUPO** vous communique les informations suivantes pour le mois de septembre afin d'effectuer la répartition des charges indirectes et l'imputation des charges fixes.

- Document 1 : Centres d'analyse.
- Document 2 : Répartition des charges indirectes.
- Document 3 : Répartition des centres auxiliaires.
- Document 4 : Taux d'activité des centres d'analyse.

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe suivante :

Présenter le tableau de répartition des charges indirectes.

5.2. Documents.

5.2.1. Document 1.

CENTRES D'ANALYSE

Les centres d'analyse sont les suivants :

Centres auxiliaires :

- gestion des bâtiments,
- prestations connexes.

Centres principaux :

- atelier A (usinage),
- atelier B (montage).

5.2.2. Document 2.

REPARTITION DES CHARGES INDIRECTES

La répartition des charges indirectes est la suivante :

- Matières consommables (**variables**) pour **445 000 €** à répartir ainsi :
 - gestion des bâtiments : **100 000 €**,
 - prestations connexes : **25 000 €**,
 - atelier A : **140 000 €**,
 - atelier B : **180 000 €**.
- Charges de personnel pour 800 000 € dont :
 - variables : **600 000 €**,
 - fixes : **200 000 €**.

Elles doivent être réparties de la façon suivante :

- **20 %** pour le centre « gestion des bâtiments »,
- **20 %** pour le centre « prestations connexes »,
- **30 %** pour le centre « atelier A »,
- **30 %** pour le centre « atelier B ».

5.2.3. Document 3.

REPARTITION DES CENTRES AUXILIAIRES

Les centres auxiliaires se répartissent comme suit :

- Gestion des bâtiments :
 - 20 % pour l'atelier A,
 - 80 % pour l'atelier B.
- Prestations connexes :
 - 30 % pour l'atelier A,
 - 70 % pour l'atelier B.

5.2.4. Document 4.

TAUX D'ACTIVITE DES CENTRES D'ANALYSE

Le taux d'activité par rapport à l'activité normale de chaque centre est le suivant :

- gestions des bâtiments : **80 %**,
- prestations connexes : **110 %**,
- atelier A : **90 %**,
- atelier B : **120 %**.

5.3. Annexe.

TABLEAU DE REPARTITION DES CHARGES INDIRECTES

Charges par nature	Centres auxiliaires				Centres principaux				≠ d'I.R.
	Gestion des bâtiments		Prestations connexes		Atelier A		Atelier B		
	F	V	F	V	F	V	F	V	
Matières consommables									
Charges de personnel									
Totaux									
Taux d'activité (%)									
Charges fixes imputées									
Différence d'incorporation									
Totaux									
Gestion de bâtiments									
Prestations connexes									
Totaux									

5.4. Correction.

TABLEAU DE REPARTITION DES CHARGES INDIRECTES

Charges par nature	Centres auxiliaires				Centres principaux				≠ d'I.R.
	Gestion des bâtiments		Prestations connexes		Atelier A		Atelier B		
	F	V	F	V	F	V	F	V	
Matières consommables		100 000		25 000		140 000		180 000	
Charges de personnel	40 000	120 000	40 000	120 000	60 000	180 000	60 000	180 000	
Totaux	40 000	220 000	40 000	145 000	60 000	320 000	60 000	360 000	
Taux d'activité (%)	80%		110%		90%		120%		
Charges fixes imputées	32 000		44 000		54 000		72 000		
Différence d'incorporation	Mali 8 000		Boni -4 000		Mali 6 000		Boni -12 000		-2 000
Totaux		252 000		189 000		374 000		432 000	
Gestion de bâtiments		-252 000				50 400		201 600	
Prestations connexes				-189 000		56 700		132 300	
Totaux		0		0		481 100		765 900	

Chapitre 6. APPRECIATIONS DE LA METHODE.

6.1. Avantages.

Cette méthode permet d'évaluer l'incidence du niveau d'activité sur les coûts :

- soit en cas de suractivité un « *Boni* » ;
- soit en cas de sous-activité un « *Coût de chômage ou Mali* ».

L'évaluation des coûts se fait en fonction des coûts unitaires de base ou constants.

Elle facilite le contrôle de l'évolution des coûts dans le temps et donc les comparaisons.
Les stocks et les devis sont évalués indépendamment des variations des niveaux d'activité.

Tenir compte de la sous-activité respecte le principe de prudence énoncé par le Plan Comptable Général.

6.2. Inconvénients.

Une difficulté peut exister pour l'évaluation des charges fixes, en particulier pour ventiler les charges semi-variables en distinguant la partie fixe de la partie variable.

La détermination des taux d'activité peut parfois être délicate.

La méthode de l'imputation rationnelle des charges fixes appliquée aux charges indirectes dans les différents centres d'analyse accroît la complexité du tableau de répartition.

6.3. Activité normale de référence.

L'activité normale peut être déterminée pour chaque centre d'analyse ou pour l'ensemble de l'entreprise. Dans les deux cas, il s'agit de l'activité théorique maximale réalisable après prise en compte des contraintes d'organisation.

Pour chaque centre d'analyse *l'activité normale sera mesurée en unités d'œuvre.*

Pour l'ensemble de l'entreprise, la production pourra être exprimée en nombre de produits finis.

6.4. Conséquences.

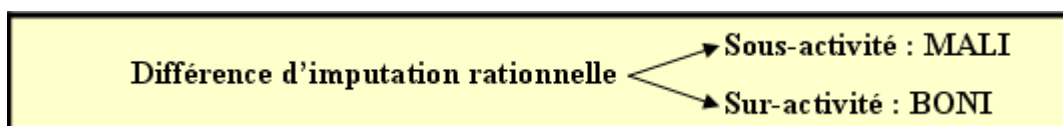
Par la suite, pour le rapprochement des résultats de la comptabilité analytique et de la comptabilité générale, il faudra prendre en compte les différences d'imputation rationnelle des charges fixes parmi *les différences de traitement comptable.* (voir le cours de comptabilité analytique ou comptabilité de gestion)

Chapitre 7. SYNTHÈSE.

L'IMPUTATION RATIONNELLE DES CHARGES FIXES

$$\text{Taux d'activité ou coefficient d'imputation rationnelle} = \frac{\text{Activité Réelle}}{\text{Activité Normale}}$$

$$\text{Charges fixes imputées} = \text{Charges fixes réelles} \times \text{Taux d'activité}$$



Chapitre 8. APPLICATION.

8.1. Enoncé et travail à faire.

L'activité de la **Société BORDES** s'organise autour de plusieurs centres :

- Gestion du personnel (centre 1),
- Gestion des bâtiments (centre 2),
- Atelier (centre 3),
- Administration générale (centre 4),
- Distribution (centre 5).

Pour le mois de juin, les documents et annexes suivants vous sont communiqués :

- Document 1 : Charges indirectes et clés de répartition.
- Document 2 : Situations constatées.
- Annexe 1 : Tableau de répartition des charges indirectes - Situation 1.
- Annexe 2 : Tableau de répartition des charges indirectes - Situation 2.

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant les documents et annexes ci-dessus :

1°) Pour la situation 1, établir le tableau de répartition des charges indirectes.

2°) Pour la situation 2, établir le tableau de répartition des charges indirectes.

8.2. Documents.

8.2.1. Document 1.

CHARGES INDIRECTES ET CLES DE REPARTITION

Charges	Variables	Fixes	Centre 1	Centre 2	Centre 3	Centre 4	Centre 5
Matières consommables	100 000		10	15	30	40	5
Charges de personnel	400 000	300 000	10	10	40	20	20
Autres charges	1 100 000	900 000	20	10	20	20	30

Les centres auxiliaires sont à virer ainsi :

- Gestion du personnel : $\frac{1}{4}$ pour chaque centre
- Gestion des bâtiments : 40 % pour l'atelier et 30 % pour chacun des centres Administration et Distribution.

8.2.2. Document 2.

SITUATIONS CONSTATEES

Deux situations ont pu être constatées :

1°) Le taux d'activité a été uniforme pour l'ensemble des centres soit 90 % de l'activité normale de référence.

2°) L'activité a été variable suivant les centres d'analyse soit :

- Gestion du personnel : 100 %,
- Gestion des bâtiments : 90 %,
- Atelier A : Activité réelle : 4 400 Heures Ouvrier,
 Activité normale : 4 000 Heures Ouvrier.
- Administration générale : 100 %,
- Distribution : 80 %.

8.3. Annexe.

8.3.1. Annexe 1.

TABLEAU DE REPARTITION DES CHARGES INDIRECTES - SITUATION 1

Charges	Charges réelles		CF imputées	Centre 1		Centre 2		Centre 3		Centre 4		Centre 5		≠ IR
	V	F		V	F	V	F	V	F	V	F	V	F	
Matières consommables														
Charges de personnel														
Autres charges														
Totaux														
Centre 1														
Centre 2														
Totaux														

8.3.2. Annexe 2.

TABLEAU DE REPARTITION DES CHARGES INDIRECTES - SITUATION 2

Charges	Charges réelles		CF imputées	Centre 1		Centre 2		Centre 3		Centre 4		Centre 5		≠ IR
	V	F		V	F	V	F	V	F	V	F	V	F	
Matières consommables														
Charges de personnel														
Autres charges														
Totaux														
Centre 1														
Centre 2														
Totaux														

8.4. Correction.

8.4.1. Travail 1.

TABLEAU DE REPARTITION DES CHARGES INDIRECTES - SITUATION 1

Charges	Charges réelles		CF imputées	Centre 1		Centre 2		Centre 3		Centre 4		Centre 5		≠ IR
	V	F		V	F	V	F	V	F	V	F	V	F	
Matières consommables	100 000			10 000		15 000		30 000		40 000		5 000		
Charges de personnel	400 000	300 000	270 000	40 000	27 000	40 000	27 000	160 000	108 000	80 000	54 000	80 000	54 000	30 000
Autres charges	1 100 000	900 000	810 000	220 000	162 000	110 000	81 000	220 000	162 000	220 000	162 000	330 000	243 000	90 000
Totaux	1 600 000	1 200 000	1 080 000	270 000	189 000	165 000	108 000	410 000	270 000	340 000	216 000	415 000	297 000	120 000
Centre 1				-459 000		114 750		114 750		114 750		114 750		
Centre 2						-387 750		155 100		116 325		116 325		
Totaux				0		0		949 850		787 075		943 075		120 000

8.4.2. Travail 2.

TABLEAU DE REPARTITION DES CHARGES INDIRECTES - SITUATION 2

Charges	Charges réelles		Centre 1		Centre 2		Centre 3		Centre 4		Centre 5		≠ IR
	V	F	V	F	V	F	V	F	V	F	V	F	
Matières consommables	100 000		10 000		15 000		30 000		40 000		5 000		
Charges de personnel	400 000	300 000	40 000	30 000	40 000	30 000	160 000	120 000	80 000	60 000	80 000	60 000	
Autres charges	1 100 000	900 000	220 000	180 000	110 000	90 000	220 000	180 000	220 000	180 000	330 000	270 000	
Totaux	1 600 000	1 200 000	270 000	210 000	165 000	120 000	410 000	300 000	340 000	240 000	415 000	330 000	
Taux d'activité (%)			100%		90%		110%		100%		80%		Mali
Charges fixes imputées			210 000		108 000		330 000		240 000		264 000		48 000
Totaux			480 000		273 000		740 000		580 000		679 000		
Centre 1			-480 000		120 000		120 000		120 000		120 000		
Centre 2					-393 000		157 200		117 900		117 900		
Totaux			0		0		1 017 200		817 900		916 900		48 000